

Julien Bieganski
Président du Club Populaire et Sportif du 10^e

Paris, le 1^{er} juin 2021,

Communiqué,

Malgré la crise sanitaire, restons solidaires !

La saison sportive 2020/2021 a été considérablement marquée par la crise sanitaire de la Covid-19. Lors de la rentrée de septembre dernier, les licenciés et les parents de nos jeunes adhérents avaient des doutes sur la tenue de cette saison mais aussi sur les conditions de pratique du sport. Ces doutes se sont confirmés pour le monde associatif avec des fermetures d'équipements pour les adultes dès le mois d'octobre 2020 et pour les enfants, une activité morcelée et impactée par les annonces gouvernementales autorisant, ou non, la pratique pour les moins de 16 ans.

Notre association, le Club Populaire Sportif du 10^e arrondissement de Paris (CPS10), a été, comme toutes les associations, impactée par cette crise.

Habituellement, notre club historique de l'arrondissement, créé en 1935, comptait ces dernières années plus de 1 000 licenciés : cette saison, nous constatons une baisse de plus de 35% de licenciés. Nos différentes activités (aquagym, badminton, escalade, futsal, judo, tennis de table, volley) ont été touchées, certaines plus que d'autres, mais nous avons voulu faire face, ensemble.

Faire face en restant solidaires, nous l'avons toujours été au cours de notre histoire. Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, le Comité Directeur du CPS10 a pris des positions fortes et solidaires en proposant le maintien des salaires à 100 % pour tous les animateurs du club (9 animateurs à temps-partiel dans l'association) en évitant au maximum le recours au chômage partiel. Pour la saison 2020/2021, nous avons décidé d'aller plus loin pour montrer notre soutien au monde associatif et plus particulièrement à la Fédération Sportive & Gymnique au Travail (FSGT) dont nous sommes membres depuis plus de 80 ans.

Dans ce contexte si particulier, les associations ne sont pas les seules touchées dans le mouvement sportif : les fédérations délégataires et affinitaires ont été impactées financièrement par la chute du nombre d'adhérents. Malgré ces fortes pertes financières, les fédérations proposent, pour la plupart, des aides financières aux associations qui peuvent cependant les mettre en danger. La FSGT, et plus particulièrement son Comité de Paris, a fait le choix de proposer une forte aide financière sous forme d'avoir à utiliser en 2021/2022 aux clubs qui ont fait le choix de prendre des licences cette saison. Nous, CPS10, avons pris la décision de refuser ces avoirs.

Nous considérons que d'autres associations ont besoin de ces aides et nous ne voulons pas amputer la FSGT d'une enveloppe financière qui sert à promouvoir le sport populaire.

Nous avons besoin de nos fédérations, de nos ligues, de nos comités départementaux pour offrir aux jeunes, dans les années à venir, la possibilité de pratiquer une activité sportive encadrée de qualité.

Nous sommes conscients que ces décisions ne peuvent être prises par toutes les associations. De même, nous avons été aidés financièrement par la Ville de Paris à travers une subvention

exceptionnelle de fonctionnement, mais nous nous devons d'être, à notre manière, solidaires pour montrer notre attachement au sport de proximité qui, malgré les différentes annonces gouvernementales au cours de ces derniers mois, est un besoin essentiel et nécessaire.

Pour le Bureau du CPS10,

Julien Bieganski
Président du CPS10

julien.bieganski@cps10.fr

Le CPS 10, Club Populaire et Sportif du 10^e (CPS10), est un club omnisports historiquement implanté dans le 10^e arrondissement de Paris. Aujourd'hui fort de presque un millier d'adhérents, il propose diverses activités tout en se basant sur des valeurs fortes qui ont fait sa renommée depuis 1935 : le sport pour tous comme lien social fort entre ses adhérents.

Le CPS 10 est une association sportive affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). À l'instar de ce que préconise la FSGT (*dont le Comité de Paris regroupe un peu plus de 12.000 personnes sur Paris*), le CPS 10 n'a cessé de développer des efforts de créativité éducative et culturelle dans les pratiques sportives depuis maintenant 80 ans.

En effet, à nos yeux celles-ci ne sont pas en elles-mêmes porteuses de vertus ! Depuis notre origine, nous adaptons les règlements techniques, les formes d'organisation et les approches pédagogiques afin de rendre la pratique sportive accessible à tous, d'en faire un facteur de progrès physique et psychique pour tous et de développer l'autonomie et les attitudes d'entraide des pratiquants. L'éducation mutuelle et la formation sur le terrain, sont à la base du système de formation de notre club.

Le CPS 10 est également affilié à plusieurs fédérations délégataires dont la FFF, FFBAD & FFTT.